



Trois mois de prison ferme pour avoir provoqué un accident mortel à cause d'un mégot

Rubrique : actualités - Date : jeudi 6 mars 2003

ARGENTAN (AP) - Le tribunal correctionnel d'Argentan (Orne) a condamné mercredi un jeune conducteur à douze mois de prison dont neuf avec sursis et 600 euros d'amende pour avoir provoqué un accident mortel à cause d'un mégot de cigarette jeté par la fenêtre de son véhicule.

Les faits s'étaient déroulés le 15 août 2001 à Argentan. En jetant le mégot de cigarette de sa passagère, l'automobiliste, âgé à cette époque de 20 ans, avait dévié de sa trajectoire et percuté de plein fouet une voiture arrivant en face, provoquant la mort de la mère de la conductrice tandis que celle-ci, enceinte, était blessée.

Outre douze mois de prison dont neuf avec sursis et 600 euros d'amende, le tribunal d'Argentan a également suspendu le permis de conduire du jeune homme pour une durée de huit mois. AP

jba/vei/cr

Source : Yahoo fr - News